



EB-2007-0009

AVIS DE REQUÊTE ET D'AUDIENCE

DE PEARSON INTERNATIONAL FUEL FACILITIES CORPORATION EN VUE D'OBTENIR L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE UN PIPELINE DE CARBURANT AVIATION DANS LA VILLE DE MISSISSAUGA

Pearson International Fuel Facilities Corporation (ci-après, le « Requéant ») a déposé une requête datée du 3 janvier 2007 auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario (ci-après, la « Commission ») aux termes de l'article 90 de la *Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario*, L.O., c. 15, Annexe B. La demande du Requéant a pour but d'obtenir une ordonnance de la Commission autorisant la construction d'un pipeline de carburant aviation d'environ 5,6 kilomètres et d'un diamètre de 16 pouces dans la ville de Mississauga.

Le pipeline proposé débute aux nouvelles installations de stockage du carburant en vrac situées sur le chemin Torbram, suit un parcours en direction sud-est le long du chemin Torbram et de la rue Kimberly, passe sur une partie d'un bien-fonds appartenant à l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto, traverse le chemin Derry pour atteindre l'Aéroport international Lester B. Pearson-Toronto (ci-après, l'« Aéroport ») et continue jusqu'à un point de connexion au système de stockage et de distribution du carburant aviation existant à l'Aéroport (ci-après, le « Système existant »). Une carte présentant le tracé du pipeline proposé est jointe au présent avis.

La Commission a assigné à cette requête le numéro EB-2007-0009.

Le Requéant est d'avis que le pipeline proposé est nécessaire pour permettre le transport d'une quantité supplémentaire de carburant aviation afin d'augmenter la capacité du Système existant en vue de satisfaire à la demande entraînée par la croissance future de l'Aéroport.

Le Requéant propose de commencer la construction en juillet 2007 et de mettre le pipeline en service d'ici novembre 2007.

Comment consulter les documents présentés par le Requéant

Des exemplaires de la requête et des documents à l'appui présentés à l'avance seront disponibles pour consultation dans les bureaux de la Commission, ainsi qu'au siège social du Requéant aux adresses indiquées ci-dessous.

Comment participer

Vous pouvez participer à la présente instance de l'une des trois façons suivantes :

1. Vous pouvez faire parvenir une lettre de commentaires à la Commission. Si vous avez l'intention de faire une présentation orale, votre lettre doit inclure une requête à cet effet. Elle doit parvenir à la Commission au plus tard 30 jours après la publication du présent avis.
2. Vous pouvez demander le statut d'observateur afin de recevoir les documents publiés par la Commission durant l'instance. Vous devez présenter votre requête dans une lettre, laquelle doit parvenir à la Commission au plus tard 10 jours après la publication du présent avis.
3. Vous pouvez demander le statut d'intervenant si vous désirez participer activement à l'instance. Vous devez présenter votre requête dans une lettre d'intervention, laquelle doit parvenir au plus tard 10 jours après la publication du présent avis ou, si l'on vous a signifié le présent avis en main propre, au plus tard 10 jours après la date de signification. Votre lettre d'intervention doit décrire la manière dont vous êtes ou pourriez être touché par l'instance et doit préciser si vous représentez un groupe et, le cas échéant, décrire ce groupe et ses membres. La Commission peut choisir de tenir une audience écrite ou orale. Votre lettre d'intervention doit indiquer si vous préférez une audience écrite ou une audience orale et préciser les raisons sur lesquelles votre préférence est fondée. La Commission peut attribuer des dépens dans cette instance. Vous devez indiquer dans votre lettre d'intervention si vous entendez solliciter des dépens auprès du requérant ainsi que les motifs établissant votre admissibilité aux dépens. Vous devez également remettre une copie de votre lettre d'intervention au requérant.

Vous désirez obtenir de plus amples renseignements?

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la participation dans le site Web de la Commission à l'adresse suivante : www.oeb.gov.on.ca ou en appelant notre Centre des relations avec les consommateurs au 1 877 632-2727.

Comment nous joindre

Lorsque vous répondrez au présent avis, veuillez citer le numéro de dossier de la Commission EB-2007-0009. Il est également important d'indiquer votre nom, votre numéro de téléphone ainsi que votre adresse postale et, le cas échéant, votre adresse électronique et votre numéro de télécopieur. Toutes les communications doivent être adressées à l'intention du secrétaire de la Commission, à l'adresse ci-dessous et parvenir au plus tard à 16 h 45 aux dates prescrites.

Pour votre commodité, la Commission accepte les lettres de commentaires par courrier courant ou électronique. Notre adresse électronique est : Boardsec@oeb.gov.on.ca. Veuillez inclure le numéro de référence du dossier de requête dans la ligne « objet » de votre courriel.

Les lettres d'intervention doivent être envoyées par courrier courant à l'adresse indiquée plus bas. N'oubliez pas de faire parvenir un exemplaire de votre requête d'intervention au requérant à l'adresse indiquée plus bas.

IMPORTANT

SI VOUS NE RÉPONDEZ PAS CONFORMÉMENT AUX TERMES DU PRÉSENT AVIS, LA COMMISSION PEUT PROCÉDER EN VOTRE ABSENCE ET VOUS NE RECEVREZ AUCUN AUTRE AVIS CONCERNANT CETTE PROCÉDURE.

DE PLUS, SI L'AUTORISATION DE CONSTRUIRE EST ACCORDÉE, LES REQUÉRANTS POURRONT PRÉSENTER UNE REQUÊTE VISANT À OBTENIR LE DROIT DE PROCÉDER, AU BESOIN, À DES EXPROPRIATIONS POUR LA CONSTRUCTION DU PIPELINE.

ADRESSES

(Pour consulter un exemplaire de la requête)

**Commission de l'énergie
de l'Ontario**

C.P. 2319, 27^e étage
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario) M4P 1E4

À l'attention de :

M. Peter H. O'Dell
Secrétaire adjoint
Tél. : 1 888 632-6273 (sans frais)
Télec. : 416 440-7656

FSM Management Group Inc.

(Administrateur et chef de projet pour
la Pearson International Fuel Facilities
Corporation)


C.P. 88
5600, promenade Silver Dart
Aéroport international
Lester B. Pearson-Toronto
Mississauga (Ontario) L5P 1A2

À l'attention de :

M. Stephen Vieira, ing.
Tél. : 905 405-8539
Télec. : 905 405-0902

Fait à Toronto le 26 janvier 2007.

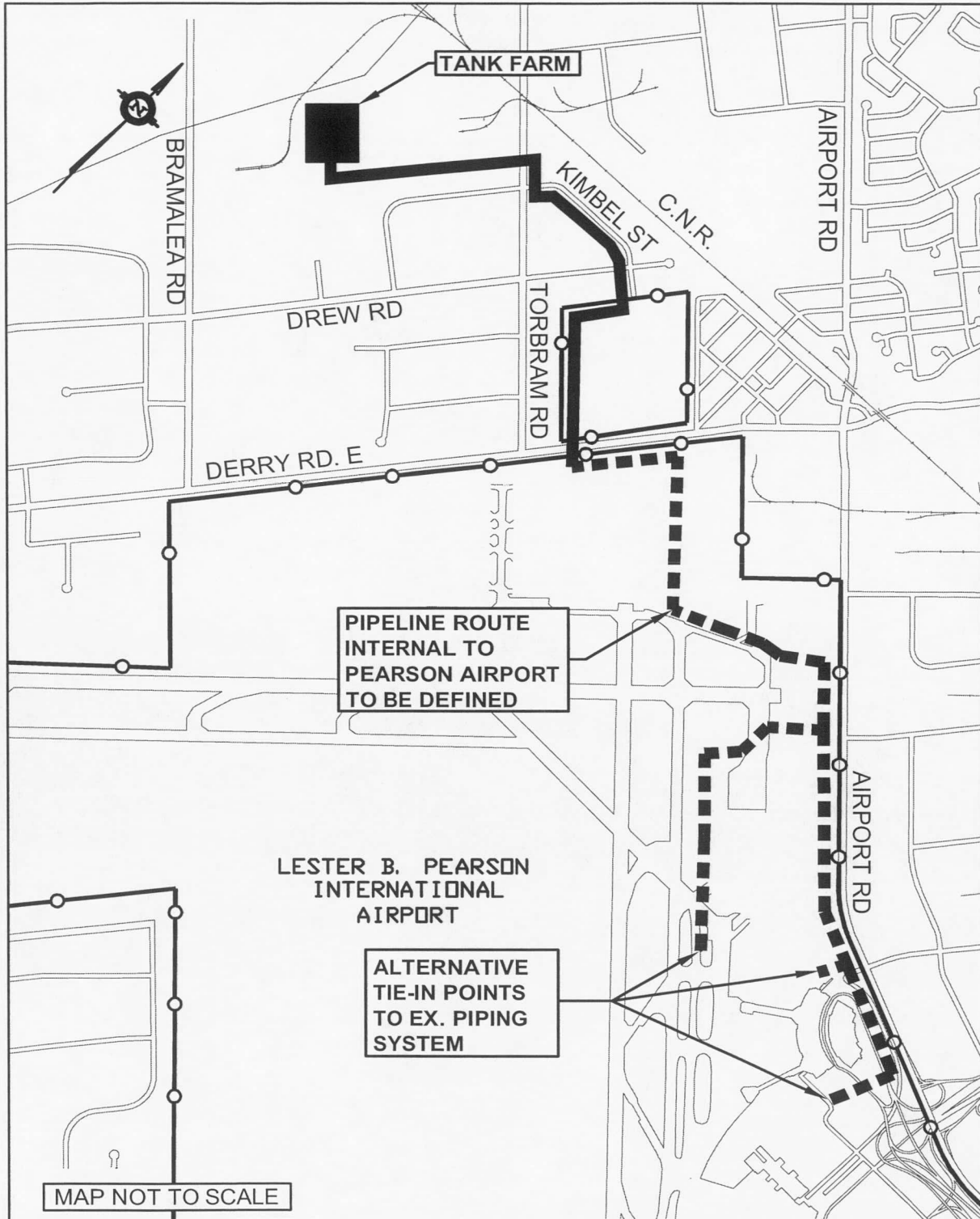
COMMISSION DE L'ÉNERGIE DE L'ONTARIO



Peter H. O'Dell
Secrétaire adjoint

PIFFC - ADDITIONAL STORAGE & SUPPLY PROJECT

Proposed Jet Fuel Pipeline Location



- Proposed Jet Fuel Pipeline
- — GTAA Property Boundary